



Bulletin Communal Décembre 2015

Chères Remicourtoises, chers Remicourtois,

C'est dans un contexte particulièrement tragique que nous terminons cette année 2015. Les attentats de Paris nous ont plongés dans un climat de frayeur, de révolte et d'indignation.

Nous tenons à marquer tout notre soutien et notre sympathie à nos amis et voisins français. Dès le lendemain de ces effroyables attentats, nous avons souhaité rendre hommage aux victimes en plaçant les drapeaux en berne à l'administration communale ainsi qu'au rond-point de la chaussée verte. Un recueillement également marqué par une minute de silence lors du conseil communal du 25 novembre et par un rappel de nos valeurs au sein de nos écoles.

« Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas » dit le dicton; soyons donc optimistes et espérons que cette nouvelle année soit une année de tolérance, de paix et de partage.

Les fêtes de fin d'année sont des moments privilégiés pour réunir les familles et les amis pour offrir et partager des moments de convivialité. Pensons dès lors aux personnes isolées qui nous entourent. Leur rendre une petite visite, en cette période de fêtes, est sans aucun doute, le plus beau des cadeaux.

Très bonne année 2016 à toutes et à tous, que petits bonheurs et grandes joies illuminent votre vie, qu'une santé florissante contribue à la réalisation et à la réussite de tous vos projets.

Le bourgmestre et les échevins

✿ Solidarité avec la France et toutes les victimes du terrorisme dans le monde



Le lundi 16 novembre, les élèves des deux implantations fondamentales se sont rassemblés autour du drapeau européen afin d'observer une minute de silence suite aux atrocités commises à Paris.

Monsieur Landrin, Directeur, leur a rappelé l'importance de défendre des valeurs comme la tolérance, l'interculturalité, la démocratie, la liberté, l'égalité, la fraternité ...

En classe, les élèves ont pu s'exprimer et les titulaires ont répondu, dans la mesure de leurs possibilités, à de nombreuses questions.

Puissent ces adultes de demain nous construire un monde meilleur !



Solidarité avec la France et toutes les victimes du terrorisme dans le monde



Service Technique

✿ Espaces Verts

En cette fin d'année, période propice à la reprise des plantations, l'accent est mis sur l'aménagement de haies et de parterres.

Dans le cadre du plan Maya, nous avons privilégié les essences mellifères.

Félicitations à notre équipe « espaces verts » qui participe à l'embellissement de notre commune.

Voici quelques-unes de ses dernières réalisations:



Plantation de haies aux abords du parking de l'école de Momalle



Parterre du cimetière de Pousset



Création d'un parterre à l'administration communale en lieu et place du stockage du sel



Aménagement des talus au carrefour du Vi Bon Dju à Remicourt



Création de haies mellifères sur le site de l'école de Momalle

✿ A nouveau un risque de délestage pour cet hiver !

Le délestage consiste en un arrêt temporaire de la fourniture d'électricité pour une partie des utilisateurs finaux.

Cette interruption, localisée par zone, réduit considérablement la demande générale pour la ramener au niveau de l'offre d'électricité disponible.

Cette opération permet donc de récupérer l'équilibre entre l'offre et la demande et évite ainsi un effondrement de l'ensemble du réseau électrique (black-out) qui nous plongerait dans le noir total.



✿ Quand le délestage peut-il se produire ?

Suite à des phénomènes soudains tels que : tempêtes, conditions météorologiques extrêmes, incidents techniques... . Ce type de déséquilibre entraîne un **délestage automatique**.

En cas de risque de pénurie d'électricité de longue durée :

Une pénurie peut se produire si des capacités de production et/ou d'importation sont insuffisantes, et donc s'il y a trop peu d'électricité pour répondre à la demande. Dans un tel cas, on recourt dans un premier temps à des mesures de sensibilisation et/ou de restriction visant à limiter la demande d'électricité.

Si ces mesures sont insuffisantes, un délestage annoncé (7 jours avant) peut être mis en place. On parle alors de **délestage manuel**.

✿ De quelle manière ?

En cas de phénomènes soudains, le délestage est activé automatiquement.

En cas de pénurie d'électricité de longue durée, le délestage se déroule manuellement.

Le Ministre de l'Energie et le Ministre de l'Economie peuvent demander à Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, d'effectuer un délestage manuel si les autres mesures préalables ne sont pas suffisantes.

✿ Peut-on éviter le délestage ?

Le délestage en cas de phénomène soudain ne peut pas être évité : il est automatique.

Par contre, en cas de pénurie d'électricité annoncée, l'activation du plan de délestage est une mesure d'extrême urgence que l'on peut tenter d'éviter. En effet, quand une pénurie est annoncée, il est demandé à la population et aux entreprises de faire un effort pour diminuer leur propre consommation, en particulier aux moments les plus critiques de la journée (le soir en général).

Si chacun apporte sa petite contribution individuelle à la réduction globale de la consommation, la demande diminuera peut-être suffisamment pour que le plan de délestage ne soit pas activé !

**Balaes**
société anonyme G. Balaes

Travaux publics et privés

Rue Louis Maréchal, 11
4360 OREYE

Tél : 019 / 67 71 05 - Fax : 019 / 67 85 93

Liens utiles:

• http://economie.fgov.be/fr/penurie_electricite/

• <http://www.electricite-en-equilibre.be/>
• <http://www.info-risques.be/>

* Quand et où risque-t-on de couper l'électricité ?

Quand risque-t-on de couper l'électricité ?

En principe, ces coupures (délestage), si elles doivent avoir lieu, seront mises en œuvre aux heures où la consommation en électricité est la plus forte : en hiver, ce pic de consommation se situe en soirée entre 17h et 20h. Il s'agirait donc de coupures momentanées d'électricité d'une durée de quelques heures.

Où risque-t-on de couper l'électricité ?

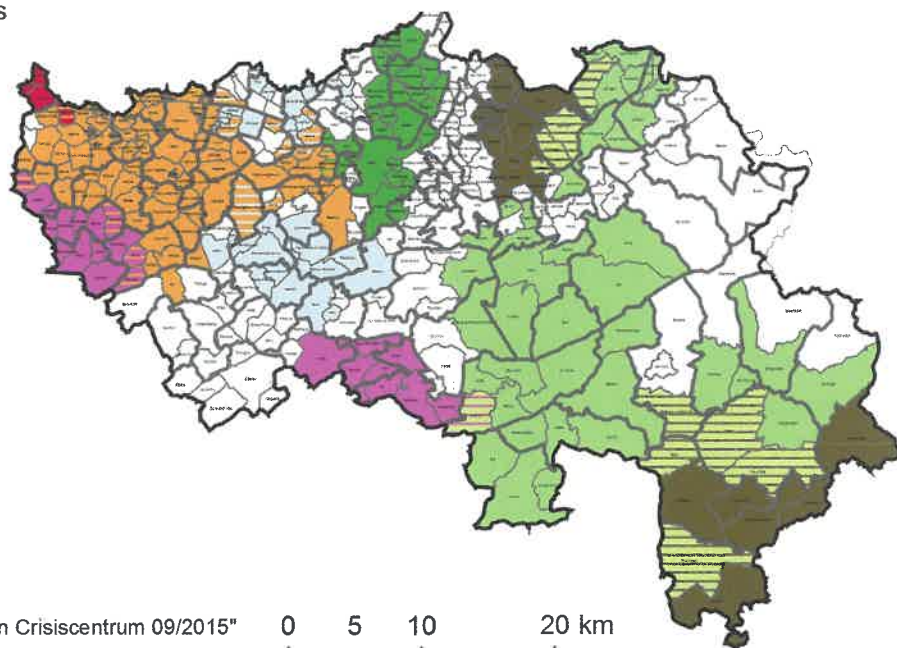
La Belgique est divisée en 8 zones.

En cas de pénurie de production d'électricité, le délestage s'opérerait par rotation des tranches 3, 4, 5 et 6 (la tranche 1 doit rester disponible le plus longtemps possible). Notre commune est reprise dans les tranches 5 et 6. Ce qui veut dire que toutes les rues ne seront pas privées d'électricité en même temps.

"Cette carte indique les communes/parties de communes dans lesquelles sont situées des cabines reprises dans le plan de délestage."

Province de Liège

Tranches/Schijven	
2	2, 4
3	2, 7
4	3, 5
5	4, 5
6	5, 6
7	5, 8



"Données IGN et Centre de Crise 09/2015 / Gegevens NGI en Crisiscentrum 09/2015"
Cartographie : SPF Economie / Cartografie: FOD Economie



Callea Fabrizio
T. 0478 92 14 29

Rue de la Victoire, 14
4350 LAMINE

Vente de poêles à pellets.
Vente de poêles à bois.
Installation, Entretien
& Dépannage.
Vente de Sacs à pellets.
Création & Entretien de
Parcs et Jardins.

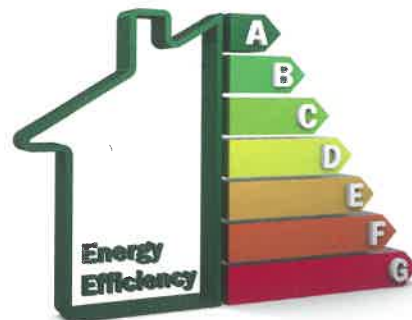
Retrouvez-nous
sur



✿ Quelques conseils pour réduire sa consommation d'électricité

Appareils électriques:

- Si possible, faites tourner votre machine à lessiver, votre séchoir et votre lave-vaisselle après 20h00 ou lors des heures creuses (en général, entre 22h et 6h).
- Lavez votre linge à basse température, par exemple à 30°C.
- Faites sécher votre linge sur une corde plutôt qu'au séchoir électrique. Le séchoir électrique consomme énormément d'électricité, trois fois plus que le lave-linge.
- Ne laissez pas votre téléviseur allumé si vous ne le regardez pas.
- Utilisez votre ordinateur portable au lieu de votre PC fixe.
- Limitez les impressions à partir du PC familial.
- Débranchez les appareils rarement utilisés car certains peuvent consommer de l'électricité au niveau du transformateur, de l'accumulateur...
- Si vous achetez un nouvel appareil électrique, optez pour un modèle récent (classe énergétique A, A+, A++, voire A+++) qui sera moins énergivore.



A la cuisine:

- Couvrez toujours vos casseroles, vous économisez ainsi 30 % d'énergie !
- Laissez les plats refroidir à l'air libre avant de les placer au réfrigérateur.
- Lorsque vous cuisinez des plats mijotés sur des plaques électriques traditionnelles, coupez-les avant la fin de la cuisson : la plaque reste chaude pendant un certain temps et vous économisez de l'énergie.
- Préférez le micro-ondes au four traditionnel car il est au moins 10 fois moins gourmand en énergie.
- Dégivrez votre frigo ou votre congélateur dès l'apparition de glace : 3 cm de givre doublent votre consommation. Evitez cependant l'option « Dégivrage automatique » qui consomme 30 % d'électricité en plus.
- La consommation du congélateur dépend de l'écart de température avec l'extérieur. Placez-le donc de préférence dans une cave ou dans une dépendance non chauffée.

Le mot du P.S.

2015 tire doucement sa révérence. Nous voici entrés dans ce que nous avons coutume d'appeler la période des « fêtes ».

Et pourtant, en cette fin d'année, on ne peut pas vraiment dire que l'ambiance soit sereine.

En effet, depuis plusieurs mois, une guerre d'un genre nouveau, au travers d'attentats horribles et tragiques, frappe de nombreuses contrées. Ces crimes odieux, perpétrés par des individus mus par des convictions que notre logique ne comprend pas, nous plongent dans un profond désarroi et un état de psychose générale.

Ce climat malsain vient s'ajouter à une situation socio-économique de plus en plus précaire.

C'est pourquoi, en cette fin d'année, nous voudrions vous exhorter à ne pas céder à la peur et à apprécier plus que jamais les joies simples des fêtes de Noël et de la St Sylvestre.

Redonnons tout leur sens aux fêtes de fin d'année et puissions-nous trouver, en ces moments d'espoir et de fraternité, simplement le bonheur.

Nous souhaitons, pour chacune et chacun d'entre vous : santé, prospérité, espérance et bonheur pour l'an 2016.

Nous sommes et serons avec vous pour vous aider à réaliser l'accomplissement de vos souhaits.

L' U.S.C. de Remicourt.



LA COMMUNE DE REMICOURT

organise deux activités pour ses jeunes remicourtois.



* Une sortie en car à la patinoire de la MEDIACITE à Liège

Le **DIMANCHE 21 FEVRIER 2016** de **10h30 à 13h30**. Pour les jeunes de **11 à 18 ans** inclus.



Rendez-vous aux adresses suivantes :

- REMICOURT : au plus tard à 9H15 Av Maurice Delmotte. En face de la BNP-Paribas.
- MOMALLE : au plus tard à 9H45 aux écoles, rue Joseph Désir.

Tarif qui comprend entrée, patins, 1 snack et 1 boisson :

- 11 à 18 ans inclus. **GRATUIT**
- Jeunes - 11 ans : **5€ (priorité aux 11/18)**.

Inscriptions : du 23/01 au 01/02/2016 inclus et uniquement par mail :

activites.remicourt@gmail.com

A communiquer lors de l'inscription : Nom, Adresse, Date de naissance de chaque participant.
Nombre de places limité : **Priorité aux 44 premiers participants.**

* Une séance de cinéma avec petit déjeuner au cinéma "LES VARIETES" à Waremme, pour la sortie du film "ZOOTOPIA"

Le **DIMANCHE 14 FEVRIER 2016** à **10h**. Pour les jeunes de **3 à 11 ans** inclus.

Rendez-vous à partir de 9h30 à l'adresse suivante :

Cinéma Variétés, rue Edmond Leburton 39, à 4300 Waremme.

Tarifs :

- 0 à 11 ans inclus : **GRATUIT**
- Jeunes de plus de 11 ans : 5 €
- Adultes accompagnants : 5 €

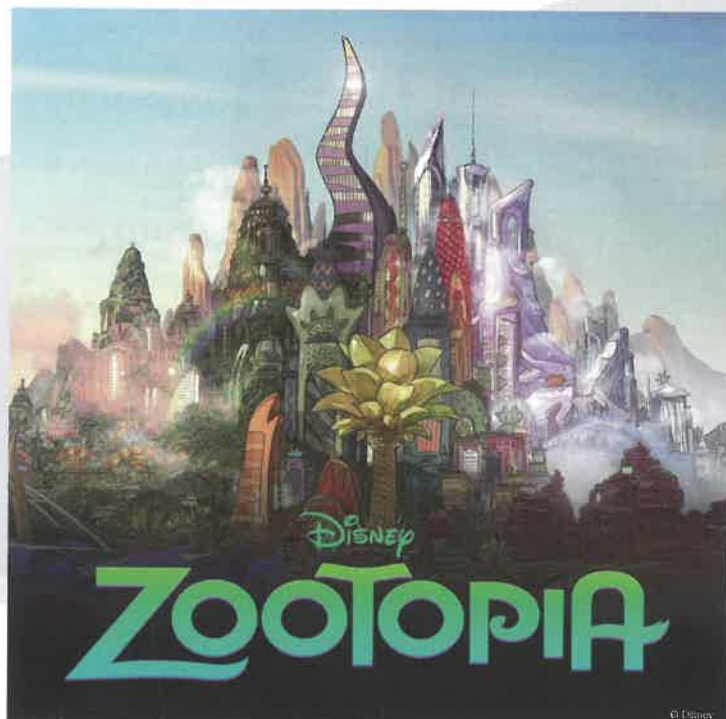
Inscriptions : du 24/01 au 07/02/2016 inclus et uniquement par mail :

activites.remicourt@gmail.com

A communiquer lors de l'inscription : Nom, Adresse, Date de naissance de chaque participant.

Nombre de places limité : **Priorité aux premiers participants inscrits**

Attention : Chaque enfant ou groupe inscrit doit être accompagné d'un adulte !



✿ Prochaines activités des écoles

Marché de Noël à l'école de Remicourt

Le vendredi 18 décembre 2015 de 16h à 18h30



Souper et bal de carnaval à l'école de Momalle

Le vendredi 5 février 2016



La direction, le personnel et les élèves de l'école communale vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau.

HALLOWEEN

✿ Beau succès pour Halloween

Le vendredi 30 octobre dernier, les petites sorcières, les fantômes et les monstres de toutes sortes s'étaient donné rendez-vous à l'implantation de Remicourt. Accompagnés de leurs parents, ils ont participé à la marche aux flambeaux qui les a conduits dans les rues du village.

De retour à l'école, petits et grands ont pu savourer de délicieux hot-dogs, un potage au potiron ou bien encore un verre de vin chaud dans une ambiance conviviale. Un grand merci aux enfants et à leur famille ainsi qu'aux membres du personnel de l'école, à l'APECoR et aux nombreux bénévoles.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



AGENCE



BANQUE

BUREAU



Toutes compagnies d'assurances
Placements - Tous crédits - Selfbanking
Location coffres - Immobilier
7 personnes à votre service

S.A. BUREAU WALMACK

Rue Nouvelle Percée, 10 - 4350 REMICOURT

Tél. 019 / 54 41 53 Fax 019 / 54 52 08

bureauwalmack@portima.be

✿ Erratum

Organisation du BHRG (Belgian Historical Reconstitution Group).

Article présent dans le bulletin communal de novembre 2015

Commémoration du 70ème anniversaire de la fin de la guerre et non du 60ème anniversaire.



✿ Bruits et tapages nocturnes - Feux d'artifices



Par bruits et/ou tapages nocturnes, il y a lieu d'entendre tout acte intentionnel ou négligence coupable entraînant un bruit de nature à troubler la tranquillité des habitants et réalisé entre 22h et 6h.

Sur base de l'article 76 du règlement général de police:



Sont interdits sur la voie publique et dans les propriétés privées, sauf autorisation écrite conditionnelle du Bourgmestre :

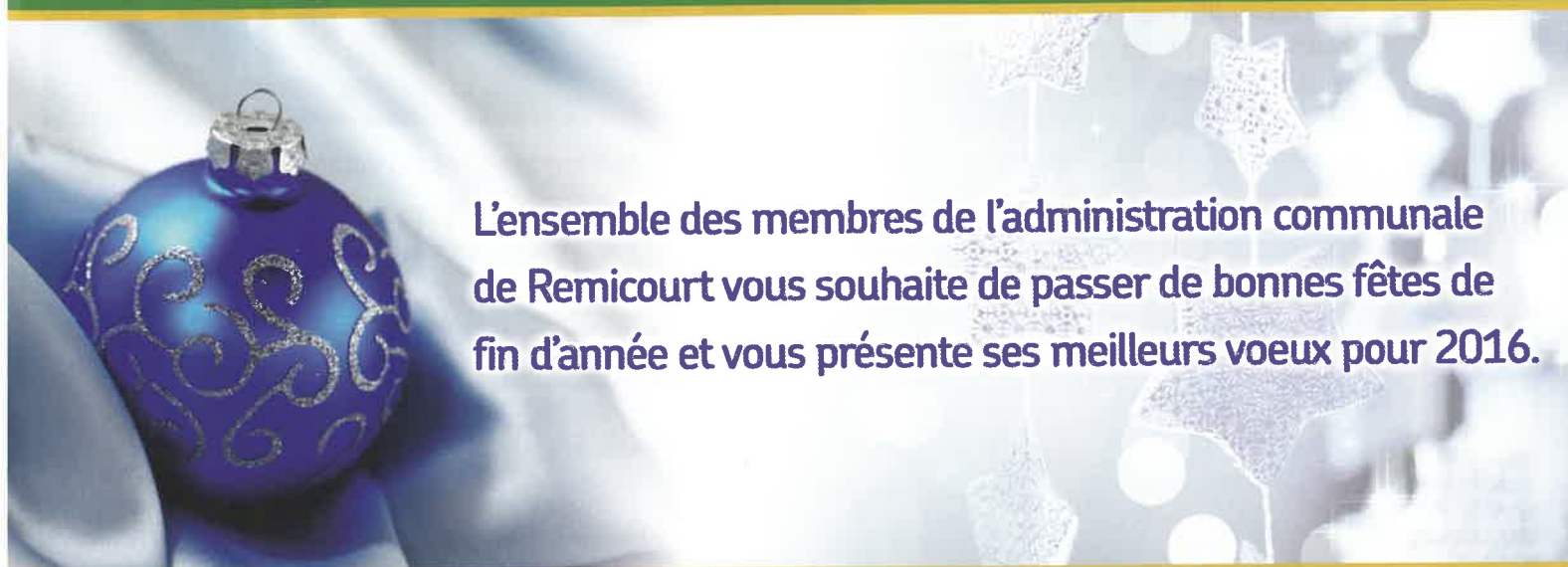
- Les **tirs de pétards ou d'artifices**, ainsi que les canons à usage agricole lorsqu'ils dépassent six détonations à l'heure ;
- L'**usage de haut-parleurs, d'amplificateurs ou autres appareils de sonorisation** susceptibles d'incommoder le voisinage.



A ce dernier égard, les habitants sont tenus de régler leurs appareils de radio, télévision ou similaires de façon à ne pas troubler la tranquillité publique, en particulier celle de leurs voisins.

En ce qui concerne les marchands de vieux fers, l'interdiction s'étend de 17h à 9h.

Fêtes de fin d'année



L'ensemble des membres de l'administration communale de Remicourt vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

www.remicourt.be

Administration Communale de Remicourt

Rue Nouvelle Percée, 5
4350 Remicourt

Editeur responsable : Thierry Missaire, Bourgmestre

Téléphone : 019 54 40 34
Email : info@remicourt.be